



- Buguelès
- Penvénan
- Port Blanc

Penvenan

naturellement...

EDITO

n°28

Été 2017

Nous voici au milieu de notre second mandat et les événements dont nous sommes témoins marquent fortement notre quotidien.

L'élection présidentielle et les élections législatives qui viennent d'avoir lieu vont dessiner, dans les années à venir, un **nouveau paysage** aussi bien **politique, économique qu'écologique**, et nous devons en tenir compte.

J'aimerais tout d'abord attirer votre attention sur la récente création de l'intercommunalité Lannion-Trégor Communauté : 103 000 habitants, 60 communes qui entraîne des transferts de compétences ; élément majeur avec lequel nous devons composer.

Toutefois, il est important que la **commune** demeure avec **sa mairie**, son personnel communal et son conseil municipal, **le premier interlocuteur** des habitants : c'est-à-dire qu'elle continue d'offrir un accueil de proximité.

Madame, Monsieur, vous m'avez fait confiance en 2014, vous savez qu'avec le conseil municipal, nous mettons tout en œuvre pour **respecter les engagements** que nous avons pris, c'est à dire offrir à chacun d'entre vous une **qualité de vie** sur notre territoire : les écoles, le foyer logement (EHPA, EHPAD), les routes, la pérennisation des activités commerciales, les marchés très appréciés autant en hiver qu'en période estivale, les différentes animations, en même temps que le développement des activités touristiques.

Bien sûr je n'oublie pas **l'urbanisation** réfléchie qui doit respecter la loi Littoral et notamment les règles de notre P.L.U.

En lisant ce bulletin municipal, vous pourrez mesurer le travail que nous avons déjà accompli.

Très amicalement, Michel Deniau,
Maire de Penvénan



Degouezhet omp e-kreiz hon eil respetad ha merket eo hon buhez pemdez da vat gant ar pezh a welomp.

Gant ar votadegoù a zo o paouez bezañ evit choaz ar prezidant hag ar gannaded e vo degaset un **neuz nevez** war ar vro, koulz e-keñver **ar politikerezh, an ekonomiezh hag an natur**, ha dav e vo dimp delc'hen kont eus se.

Da gentañ e fellfe din sachañ hoc'h evezh war ar gumuniezh nevez-krouet, Lannuon-Treger Kumuniezh : 103 000 a dud ha 60 kumun enni, ha diwar se e vo lamet kefridiou zo diganimp ; un dra a bouez eo ha ret e vo dimp kemer kement-se e kont.

Daoust da se eo pouezus e vefe eus **ar gumun** bpred, gant **an ti-kêr**, an implijidi hag ar c'huzul-kêr, **ar re gentañ** a vez e darempred gant an dud – da lavaret eo, e talc'hfe da reiñ un degemer tost ouzh an dud.

Itonezed, aotronez, lakaet ho poa ho fiziañs ennon e 2014, goût a rit e reomp kement a zo d'ober **evit doujañ d'ar pezh** hon doa lavaret e rafemp, da lavaret eo degas da bep hini diouzhoc'h peadra **da vevañ evel zo dleet amañ** : ar skolioù, ar bod-lojañ (EHPA, EHPAD), an hentoù, mirout ar staliou kenwerzh, ar marc'hadoù a ra berzh koulz er goañv hag en hañv, an diduamantoù a bep seurt, ha war ar memes tro reiñ lañs d'an touristerezh.

Evel-just n'ankouaen ket eo ret **kempenn kêr ha sevel tiez** gant skiant vat, doujañ da lezenn an aodoù ha da reolennoù hon steuñv lec'hel ar c'hêraozañ.

Pa lennfet ar gazetenn-mañ e c'hallfet gwelet al labour a zo bet kaset da benn ganimp dija.

A galon ganeoc'h, Michel Deniau,
Maer Perwenan

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements

pratiques, informations

sur la commune et

bulletins municipaux

sont sur le site :

www.ville-penvenan.com



DOSSIER

État des lieux à mi-mandat

Trois années d'actions municipales, c'est un temps suffisamment long pour prendre des initiatives, élaborer des actions, entreprendre des réalisations, mais aussi un temps trop court car bien des décisions se construisent dans la durée en fonction de contraintes administratives, financières ou juridiques.

Le dossier de ce bulletin présente un état des lieux à mi-mandat de l'action municipale : la situation financière communale, un certain nombre de réalisations concrètes, le point sur des travaux en cours et des projets qui débiteront ou seront réalisés dans les trois prochaines années.



COTES D'ARMOR
Commune Touristique

Travaux

Labouriou

Le fauchage des talus

L'objectif recherché est de limiter le nombre de passes pour des raisons économiques et écologiques.

Une première passe réalisée en juin concernait uniquement les banquettes (bernes) ainsi que les bernes et talus du parcours du Pardon de la Saint-Gildas. Une deuxième passe sera faite courant juillet et concernera les banquettes et les talus. Si besoin, selon la météo, une dernière passe pourra être réalisée courant octobre uniquement sur les banquettes.

Celle de juillet est retardée au maximum pour permettre à la faune et à la flore de survivre, de nombreuses espèces profitant des talus pour se reproduire en période estivale. Cette fauche dite « tardive » est réalisée en adéquation avec les conditions météorologiques et les impératifs de la sécurité routière. Le Conseil Départemental fonctionne depuis plusieurs années sur ce principe aux abords des routes départementales.



Des potagers participatifs au Square Gelgon

Un bon moyen de créer du lien entre les générations et de fédérer les jeunes et les personnes âgées autour d'un projet commun !

Les plantations ont eu lieu le jeudi 18 mai en présence d'élèves de l'école publique (GS et CP), des aînés du foyer logement et des services techniques de la commune. Au nombre de trois, les bacs sont placés près du puits à proximité des plantations de kiwis, framboisiers, groseilliers, vignes... du square.

Infos pratiques mairie

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59

fax : 02 96 92 74 64

Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30 et le samedi matin 9h-12h.

Fermeture le jeudi après-midi.

Pendant la période d'été,

la mairie sera fermée les samedis matins du 1^{er} juillet au 31 août inclus.

mairie@ville-penvenan.fr

www.ville-penvenan.com

Numéros utiles :

Capitainerie 02 96 92 89 11

C.C.A.S. 02 96 92 77 68

Centre de vacances 02 96 92 69 56

www.sejournroupeportblanc.com

Centre nautique 02 96 92 64 96

www.cnportblanc.fr

École publique 02 96 92 65 18

www.ecole-publique-penvenan.blogspot.fr

Garderie 02 96 92 66 77

École du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11

www.sacrecoeur-penvenan.fr

Foyer logement 02 96 92 72 14

Halle des sports 02 96 92 62 50

Médiathèque 02 96 92 65 92

Salle des fêtes 02 96 92 72 10

OT Côte des Ajoncs, Penvenan

02 96 92 81 09

www.bretagne-cotedegranitrose.com

LTC :

Lannion-Trégor Communauté

02 96 05 09 00

www.lannion-tregor.com

Numéros d'urgence :

Médecins de garde et pharmaciens

appeler le 15

Police 17

Pompiers 18

SAMU 15

Appel depuis un portable 112

Sauvetage en Mer 196

Une bâche de réserve incendie au Logelloù



La réserve de 120 m³ permet de répondre aux besoins en eau du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour couvrir un éventuel incendie dans le quartier de Logelloù, rue de Pen Crec'h et notamment la salle du Logelloù recevant du public. Elle a été posée par les services techniques, et aura nécessité 272 h de travail pour le terrassement, la pose de la bâche, le raccordement au piquage, la pose d'une clôture et le réaménagement des abords pour une meilleure intégration au site existant. Le coût total de l'opération s'élève à 10 176 € TTC.

Contrat d'apprentissage

La commune recherche un(e) jeune de 16/26 ans pour un contrat d'apprentissage sur 2 ans, secteur maintenance des bâtiments.

Contactez la mairie.



Le coin des jeunes

Korn ar re yaouank

L'école publique à l'école des marais

Au cours des deux dernières années scolaires, les élèves de la classe bilingue de CE2-CM1-CM2 ont travaillé sur le cours d'eau recréé pour lutter contre les inondations en amont du **marais du Goaster**, en collaboration avec le **syndicat mixte du Jaudy-Guindy-Bizien** et Elena Lombart, animatrice nature à **Bretagne Vivante**.

Ce travail a pour finalité **l'installation de panneaux** à usage explicatif le long de ce cours d'eau. Stéphane Alliot, Conseiller Pédagogique en Langue et Cultures Régionales les a aussi accompagnés au cours de ces deux années pour l'élaboration des textes en breton. L'an passé, la classe avait étudié l'hydromorphologie du cours d'eau, son fonctionnement, **le rôle du marais** ainsi que sa faune et sa flore.

Cette année, les élèves ont poursuivi les sorties avec une étude plus approfondie sur les amphibiens. Des dessins, photos et pâte à modeler, effectués en classe illustreront les textes produits l'année dernière.

Les panneaux, une fois réalisés, pourront alors être installés sur place et aider les promeneurs à mieux comprendre le milieu naturel auquel ils font face.

Tous les acteurs de ce projet auront permis aux élèves de la classe de progresser dans la connaissance de ces milieux mais aussi de la langue bretonne. Merci à eux !

Une boîte à livres

A l'initiative de la municipalité et de la médiathèque, une boîte à livres a pris place sur l'un des murs du square Gelgon, devant l'espace jeux. Cette boîte vous permet de déposer et emporter des livres à votre gré.



Club de plage des Dunes
Des activités pour les enfants de 3 à 12 ans

Parce que chaque goutte est essentielle... Éducation à l'eau au Sacré-Cœur

Au mois d'avril, les élèves de CM ont partagé leur classe et leurs « leçons d'eau » avec les membres de l'Association TRÉGOR SOLIDARITÉ NIGER (TSN).



La première goutte fut jetée par Fernand Le Duc, Président TSN qui a présenté son combat pour **améliorer l'accès à l'eau** d'une population nigérienne dans la région d'Agadez. Puis, Martine Belin et Claude Trochet, les deux guides pédagogiques, ont entraîné les vingt-trois CM dans leur fleuve au long cours passionnant, théorique et complet sur l'eau, voyageuse de notre planète bleue. En conclusion, telle une cascade, le film réalisé par Sophie Piat, journaliste reporter d'images, est apparu avec **cette prise de conscience de la valeur de l'eau.**

Les écoliers se sont facilement emparés de la problématique et ont mené avec tous les intervenants un débat sur **les relations entre l'homme et l'eau**, réalisant combien celle-ci, qui fait partie de leurs habitudes, n'est pas acquise pour tous. Les portraits, les images des enfants nigériens, commentées par Dominique Vaurette (médecin biologiste spécialisé dans les maladies liées à la pollution de l'eau) ont suscité chez chacun des jeunes Penvénanais une prise de décision prudente et avisée concernant **leur utilisation personnelle de l'eau.**

A l'acquisition des connaissances sur le sujet, s'est ajoutée une autre forme d'intelligence, qui se construirait grâce à la notion de partage et d'échange (pourquoi pas par une correspondance avec une école du Niger). Ainsi chacun s'enrichirait du plaisir de mieux connaître l'autre. On pourrait l'appeler **intelligence du cœur...**

Une plus grande lisibilité pour la bibliothèque, qui change de nom, se modernise et se rebaptise médiathèque. Elle s'ouvre à l'extérieur ; Les ressources numériques lui font éclater les murs, grâce notamment aux services de la bibliothèque départementale de prêt.



Dossier

État des lieux à mi-mandat

Une gestion saine pour des investissements



Pour aller plus loin

Le budget de notre collectivité est structuré en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Si la section de fonctionnement du budget communal retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes du quotidien, celle de **l'investissement prépare l'avenir** et est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement regroupe des dépenses et des recettes.

La commune a investi depuis trois ans, 700 000 €/an (budget communal hors budgets annexes) en moyenne, pour enrichir son patrimoine tels la réhabilitation de bâtiments communaux, la réserve foncière, l'achat de matériel, les travaux de voirie, l'environnement et la restauration du littoral, le programme de lutte contre les inondations,...

Ces dépenses sont financées par :

- les ressources propres d'investissement (récupération TVA...) : 100 000 €
- les subventions de l'État, la Région, le Département : 220 000 €
- l'épargne nette* : 254 000 €

Un emprunt est réalisé lorsqu'un projet ne peut être financé par les recettes.

Penvénan possède une bonne capacité de désendettement avec un ratio de 5 ans en moyenne sur les trois dernières années. Cela signifie que la commune pourrait rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait exclusivement son épargne.

Capacité de désendettement encours de la dette/épargne brute



- ratio < 5 ans : bonne capacité de remboursement de la dette
- ratio entre 5 et 10 ans : situation convenable
- ratio entre 10 et 15 ans : situation préoccupante
- ratio > 15 ans : situation dangereuse

*L'épargne nette = épargne disponible après remboursement de la dette.

■ Des actions pour une commune solidaire et pour faciliter la vie quotidienne

La commune est un espace où les habitants vivent ensemble et recherchent une qualité de vie. Elle doit agir pour tous et répondre aux attentes en matière de services.

Elle agit par des aides financières, en favorisant l'accession à la propriété des jeunes foyers, ou en subventionnant la restauration scolaire (140 000 € en 2017) ou le CCAS (41 000 € en 2017).

Elle engage des actions pour l'accessibilité et la sécurité.

Ainsi, les **personnes à mobilité réduite**, grâce aux travaux d'aménagement, peuvent accéder plus facilement à la Poste. Celles résidant au foyer logement peuvent dorénavant profiter d'un véhicule de transport (leg financier de Mme Le Du). En matière de sécurité, **un groupe électrogène** a été installé au foyer logement pour palier les coupures électriques et une bache de 120 m³ de réserve pour la sécurité incendie du quartier du Logelloù et Pen Crec'h a été mise en place. Deux radars pédagogiques mobiles sont installés sur la commune.

■ Des actions pour l'école publique

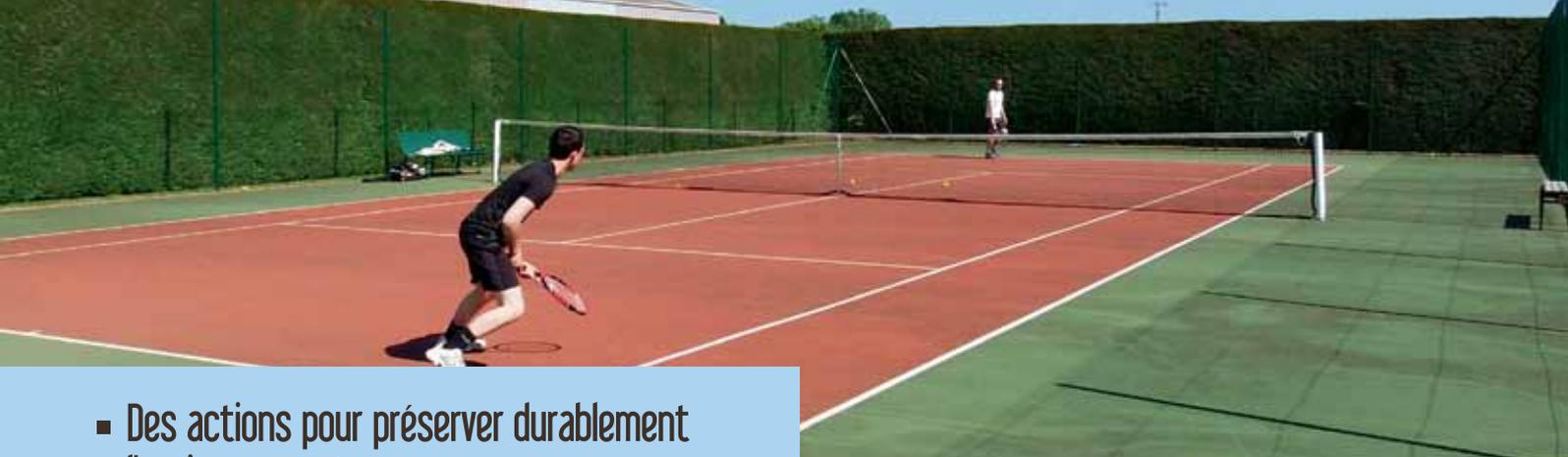
La commune est responsable de l'école maternelle et primaire publiques. Son équipement, ses services périscolaires et sa sécurité font partie de ses obligations.

En matière d'équipement, un nouveau serveur informatique a été installé et les salles de classes sont dorénavant équipées de vidéoprojecteurs. **Quant aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**, la commune les organise depuis trois ans. **Pour renforcer la sécurité**, dans le cadre du plan Vigipirate, un **système de vidéo surveillance** sera installé pour la rentrée prochaine. *Par ailleurs, la commune, dans le cadre du contrat d'association, subventionne l'école privé du Sacré Cœur (40 000 € en moyenne par an).*

■ Des actions pour soutenir le commerce, l'artisanat et le développement de la commune

La vitalité de notre commune dépend largement de l'attractivité de ses commerces, de ses entreprises artisanales et de son agriculture.

Les différents engagements tels que la modification en cours du PLU pour l'extension de la Zone d'Activités de Pen ar Guer, l'achat de terrains (2,7 ha) pour une réserve foncière, la réhabilitation du logement de la poste, ou encore l'aménagement du centre d'hébergement de Roc'h Gwenn contribuent à cette vitalité. La commune apporte un soutien logistique aux commerçants dans le cadre de leurs animations.



■ Des actions pour préserver durablement l'environnement

Notre cadre de vie est sans aucun doute un atout pour notre commune avec un patrimoine exceptionnel qu'il faut avant tout préserver.

Des travaux ont été effectués sur plusieurs sites **pour valoriser le patrimoine** : le site de Saint-Gonval a été entièrement aménagé, le parking de la chapelle de Port-Blanc pavé, quant à Buguéès, le clocher de la chapelle Saint-Nicolas a été consolidé. **Pour préserver l'environnement**, des travaux de protection contre les inondations (ru du Bois-Yvon) et des aménagements dans le secteur du marais du Goaster ont été réalisés. **Afin de conforter la volonté d'une politique de développement durable**, le choix et la mise en œuvre du **zéro phyto** s'est révélé évident, valorisé par l'obtention de la 1^{ère} **Fleur du Label « Villes et Villages fleuris »**. **Pour aller plus loin, des actions pédagogiques** sont organisées sur Penvénan telle **la Journée Mondiale des Zones Humides** permettant la sensibilisation des plus jeunes à la préservation de l'environnement. **Le patrimoine c'est aussi l'entretien régulier des chemins de randonnées**, de la digue de Port-Blanc, ou encore **la réfection** des routes communales (8,4 km de 2014 à 2016), des cales de Roc'hannic et de la petite cale du port de Port-Blanc.

■ Des actions pour le sport, les loisirs et les associations

Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles dans les associations, les Penvénanais disposent d'une offre d'activités riche et variée qui participe largement au dynamisme de notre commune.

Un soutien actif aux associations : subventions annuelles (113 863 € en 2017), partenariat avec des associations, aide logistique pour l'organisation de manifestations, (mise à disposition d'équipements et de locaux). **Les courts de tennis** ont été réhabilités et **le terrain de football** a été équipé de **filets pare-balls**.



Le point sur les travaux de l'ancienne école de Buguéès

Le projet de l'ancienne école de Buguéès a pour objectif la création de trois équipements indépendants :

- Un rando gîte de 19 couchages
- Une salle polyvalente de 126 m²
- Une salle polyvalente de 50 m²

En cours de projet, il a été constaté que le bâtiment ne respectait pas la réglementation du point de vue de l'accessibilité, de la sécurité incendie et de l'acoustique.

Aussi, les travaux ont été arrêtés afin de permettre d'effectuer un état des lieux précis par un expert judiciaire, en vue d'établir les responsabilités et les mesures réparatoires, de sorte que les trois équipements respectent les réglementations.

Des projets en cours

L'aménagement du centre bourg

La Municipalité a décidé de mener une étude pour réaménager le centre bourg afin de le rendre plus convivial et plus agréable aux piétons, de le végétaliser, d'y améliorer les conditions de circulation, de faciliter l'accès aux commerces...

Ce projet s'articule autour d'une démarche participative avec les acteurs économiques et les habitants. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2019.

Dans le même temps, un programme d'aménagements pour la maîtrise des eaux pluviales et la lutte contre les inondations du centre bourg est mené.

Réhabilitation de la halle des sports

Après un diagnostic de l'existant, l'orientation des travaux de la halle des sports portera sur une réhabilitation avec une extension. Une démarche à la fois consultative et participative avec les associations permettra notamment de réduire au maximum les désagréments durant les travaux, afin que les activités puissent continuer dans les meilleures conditions possibles.

Aménagements du boulevard de la mer

Après le chantier de renforcement de la digue du boulevard de la mer, une nouvelle phase de travaux est programmée à partir de 2018. Les objectifs de ces nouveaux aménagements seront de sécuriser les déplacements et de mettre en valeur les activités de plaisance ainsi que le patrimoine.

Urbanisation de parcelles à Poul Yaouank

Des parcelles situées derrière Carrefour Market, à Poul Yaouank, vont être ouvertes à l'urbanisation dans la continuité de la résidence de Kerilis.

Le projet est de créer une voie de liaison et favoriser le maillage piétonnier entre la rue de Lannion, la rue de Kerfino et la résidence de Kerilis.

Le vaste espace disponible sera également mis à profit pour la création d'un ouvrage de rétention des eaux pluviales de façon à lutter contre les inondations.



Tout savoir

Goût pep tra

Aides à l'accession à la propriété : une aide communale reconduite



Le conseil municipal de Penvénan a prolongé la mesure pour favoriser l'accession à la propriété des particuliers.

- **L'objectif de cette aide** est de permettre à des jeunes ménages* à revenus modestes, d'accéder à la propriété, d'un logement neuf, d'un logement ancien ou d'un terrain à bâtir.
- **Le montant de l'aide financière** attribué est fixé à 3 000 € si le nombre d'occupants du logement est inférieur ou égal à 3 et 4 000 € si supérieur ou égal à 4.
- **L'octroi de ces subventions** est limité aux critères d'éligibilité. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

6



Aides à l'accession pour le logement ancien

Vous souhaitez acheter un logement de plus de 15 ans ? Lannion-Trégor Communauté aide les ménages à accéder à la propriété sur le territoire de l'Agglo.

Une aide de 1500 € avec majoration de 3000 € pour une acquisition située en centre-bourg, peut vous être accordée, sous conditions, pour l'achat d'une maison ancienne de plus de 15 ans.

Cette aide est réservée aux personnes qui n'ont pas été propriétaires d'un logement sur les 2 dernières années. Elle est accordée sous conditions de ressources et le bien acheté doit constituer la résidence principale des acquéreurs.

Pour tout renseignement sur l'accession à la propriété et autres questions sur l'habitat, ne pas hésiter à contacter le Point Info Habitat : 02 96 05 93 50 et info.habitat@lannion-tregor.com.

*Jeune ménage : dont la somme des âges est au plus égale à 70 ans.

La collecte de sang

Vous avez entre 18 et 71 ans. Vous pourrez donner votre sang à Penvénan, à la salle des fêtes, vendredi 21 juillet de 14h à 19h et à Tréguier à la salle des fêtes, vendredi 18 août de 14h à 19h.



Ambassade d'Irlande

Le mercredi 22 février, le comité de jumelage Penvénan/Castlecomer était invité à l'ambassade d'Irlande à Paris pour une réunion de travail avec une trentaine d'autres comités de la France dans le but de promouvoir les échanges France-Irlande.

Jean-Yves Le Gland entouré de M. O'Connor et Mme Radford de l'ambassade d'Irlande.

A ne pas oublier, le 13 juillet, le comité jumelage vous convie à son traditionnel moules frites.



L'opération Brev'car mise en place par le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE)

Une borne de recharge est à votre disposition sur le parking du foyer logement. La recharge sur Brev'car est gratuite durant le démarrage de l'opération.

Pour plus d'informations : www.sde22.fr

Aides à la destruction des nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique, est devenu un véritable fléau pour la biodiversité et l'apiculture. Aussi, la destruction des colonies (nids) est la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de frelons asiatiques. La commune s'est engagée dès 2015 à mettre en place un dispositif d'aides à la destruction.

En 2017, Lannion-Trégor Communauté (LTC), en complément de l'aide communale, participe au financement des destructions. Ces aides s'appliquent exclusivement sur la destruction du nid de frelons asiatiques.

| Types d'intervention | Contribution LTC | Contribution communale |
|--|------------------|------------------------|
| Intervention sur nid primaire (diamètre inférieur à 10 cm) | 15 € | 30 € |
| Intervention sur nid secondaire (diamètre supérieur à 10 cm) | 25 € | 50 € |

Pour bénéficier de ces aides, il est impératif de déclarer à la mairie la présence d'un nid de frelons asiatiques avant toute intervention. Un référent communal se déplacera pour constater qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et informera le propriétaire de la marche à suivre.

Quant au piégeage, il est réalisé en fonction de la saison et pendant certaines périodes de l'année. C'est pourquoi la distribution de pièges (sous certaines conditions) a été reportée à l'automne.

1^{ère} Edition

PENVENAN Color

5 KM course
3 KM marche

Samedi 19 août 2017

Les marchés estivaux

Buguélès : les lundis en semi-nocturne du 3 juillet au 28 août

Port-Blanc : les jeudis matin du 29 juin au 31 août

Et le marché hebdomadaire au bourg de Penvénan, tous les samedis matin.

Les Breizh Banne 2017

Les breizh s'ouvriront les lundis 17 juillet, 7 et 21 août à 18h30 avec les sonneurs de Kan ar Skril, organisés par l'association des commerçants "Ça bouge à Penvénan". Tous les concerts sont en plein air et gratuits.

Lundi 17/07 : place de l'église

Les Churchfitters : un groupe folk improbable...

Lundi 07/08 : place de l'église

War Sav ! « Debout ! » en breton.

Lundi 21/08 : derrière la mairie

En 1^{ère} partie, Flo et ses Ter Happy.

En 2^{ème} partie, Maltavern ce dernier Breizh Banne se terminera par un feu d'artifice offert par "Ça Bouge à Penvénan".



Concert des Petits Chanteurs d'Asnières (PCA)

avec la participation des New "Poppys", les PCA fêtent leurs 70 ans cette année mais sont toujours jeunes. Mardi 18 juillet à 20h30 à la salle des fêtes à 20h30.

Organisation : Comité Saint Gildas.

Entrée 10 € gratuit moins de 10 ans.



Les membres de la section Color de l'ACP Générale organisent la 1^{ère} édition de la "Penvénan Color" à Port-Blanc, le samedi 19 août 2017.

Courir, marcher et danser pour une cause. Cet événement est un soutien à la Ligue contre le cancer des Côtes-d'Armor.

La totalité des inscriptions lui sera reversée.

Un événement accessible à tous !

Retrouvez plus d'infos sur la page Facebook Penvenan Color

Renseignements : Anaïs - 06 35 29 83 41 - penvenancolor@gmail.com

Inscriptions : www.ikinoa.com

Terre attitude



Les Jeunes Agriculteurs du Pays de Tréguier Perros, vous donnent rendez-vous les 26 et 27 août à Coatréven pour la Fête Agricole : Terre Attitude ! Terre Attitude c'est deux jours de fête pour promouvoir l'agriculture et animer le milieu rural.

Tout le week-end, un programme riche et varié (course de moissonneuses batteuses, finale départementale de labour, baptême d'hélicoptère, mini ferme, animations pour les enfants...). Samedi soir, concert avec le groupe Diadème suivie d'un DJ set. Dimanche midi : les Frères Morvan et un repas champêtre.

Plus d'informations sur le site internet et le compte

Facebook des Jeunes Agriculteurs des Côtes d'Armor :

<https://www.jeunesagriculteurs22.fr/>

Activités sportives, culturelles et artistiques pour toute la famille du **10 juillet au 18 août 2017**

Inscriptions ouvertes en ligne début juillet sur le site de la Mairie.

Contact service des sports : 02 96 92 62 50



Fur ha foll

Maryvonne La Grande, portrait d'une vivante par Marthe Vassallo (balades spectacle, textes et chants)



Maryvonne Le Flem (1841-1926) fut de ces « gens de peu » dont l'Histoire ne sait rien. Un rarissime trésor de document permet de découvrir aujourd'hui son caractère bien trempé, ses souvenirs, ses réflexions et jusqu'aux airs de ses nombreuses chansons.

C'est l'émotion d'une véritable rencontre à travers le temps !

Vendredi 28 juillet - Un parcours vers l'Île du Château à 15h30 et aux abords de la Chapelle de Port-Blanc à 20h30 (accessible aux personnes à mobilité réduite)

Réservations : 07 81 47 88 15 - reservation@logellou.com

Informations : www.logellou.com

Un championnat de France de voile à Port-Blanc



Pour aller plus loin

Après Crozon (2014), la Rochelle (2015) et le Havre (2016), l'organisation du championnat de France des dériveurs 505 (« cinq-O-cinq ») a été confiée, cette année, à l'association ANPB (Activités Nautiques de Port-Blanc) : un important challenge !

Ce « Championnat de France » est « Open » et réunira 40 à 50 équipages de toute la France et de l'étranger (Royaume-Uni, Belgique... Australie). Entre les concurrents et les membres de l'organisation, ce ne sont pas moins de 150 personnes à accueillir. Cet événement placera Port-Blanc sur l'échiquier des lieux événementiels "voile".

L'association des propriétaires de 505 est une classe dynamique reconnue au niveau international. C'est à bord d'un 505 que de nombreux champions de la voile, comme les frères Pajot, ont été couronnés.

Durant les 3 jours du déroulement de l'épreuve, 30 à 35 bénévoles à terre et 20 sur l'eau se relaieront pour assurer le bon déroulement de cette manifestation.

Pour des raisons de logistique et de sécurité, le boulevard de la mer sera fermé à la circulation entre la rue Saint-Gildas et l'extrémité Est du parking de la plage de Roc'hannic, du mercredi 13 juillet 8h au dimanche 16 juillet 18h.

Programme

Vendredi 14 juillet : 14h-18h (1^{ère} demi-journée de régates)

- 10h-13h : préparation des bateaux et mise à l'eau
- 18h-19h : accueil des participants de retour de course

Samedi 15 juillet : 13h-18h (2^{ème} demi-journée de régates)

- 17h-18h : arrivée de la manche « Run » dans la baie de Port-Blanc
- 17h-19h : accueil des participants de retour de course

Dimanche 16 juillet : 9 h-13h (3^{ème} demi-journée de régates)

- 16h : cérémonie de Remise des prix sur le parking de la Chapelle.

Histoire et caractéristiques du "Cinquo"

Le 505 est né en 1954, dessiné par John Westell, architecte anglais renommé. C'est un bateau révolutionnaire pour l'époque : trapèze, 1^{er} dériveur avec spinnaker, caissons de flottabilité, volets autovideurs... Le Cinquo est un véritable cocktail d'innovations !

Très rapide, il plane très facilement. Il est très toilé puisqu'il peut porter jusqu'à 45 m² de voile au vent portant. Le 505 reste toutefois un bateau marin, très maniable. Le Cinquo procure des sensations fantastiques et très fortes, en particulier durant les bords de large où la vitesse dépasse les 20 nœuds.

Les premiers bateaux ont été construits en bois moulé et vernis. Ils sont superbes ! Les coques d'aujourd'hui sont construites en polyester ou matériaux composites. Voir un Cinquo planer sous spi est un spectacle magnifique dont on ne se lasse pas... **Le Cinquo est beau !**

Autres dates à retenir

Juillet

- Du 3 au 9** : Expo dessins, O. Prin, salle A. Le Braz
- Du 3 au 9** : Expo peinture, M. Morin, salle du marais Port-Blanc
- Merc. 5** : L'heure du conte pour les petits, médiathèque
- Sam. 8** : L'heure du conte pour les grands, médiathèque
- Du 9 au 14** : Stage international Aikido, halle des sports
- Du 10 au 16** : Expo photos, J. Ducouet, salle du marais Port-Blanc
- Du 10 au 16** : Expo, V. Anceaume Gutierrez, salle A. Le Braz
- Jeu. 13** : Moules-frites, feu d'artifice, bal, Port-Blanc
- Du 24 au 30** : Expo, E. Du Garreau, salle du marais Port-Blanc
- Du 24 au 30** : Expo, P. Dessein, salle A. Le Braz

Août

- Du 31 au 6** : Expo O. Verme Mignot, salle A. Le Braz
- Sam. 5** : Brocante, JAP, bd de la mer, Port-Blanc
- Dim. 6** : Régates de Port-Blanc, ANPB
- Du 7 au 13** : Tournage sur bois, J.-Y. Toullelan, salle A. Le Braz
- Du 14 au 20** : Expo peinture, B. Vallin, salle A. Le Braz
- Du 21 au 27** : Expo P. Bourgeois, salle A. Le Braz
- Du 28 au 3** : Salon des artistes amateurs, CAPTEP, salle A. Le Braz

Septembre

- Sam. 9** : Forum des associations, comité des fêtes, halle des sports
- Du 11 au 16** : Expo démo de dentelle, M. Nigeon, salle A. Le Braz
- Les 16 et 17** : Journées du patrimoine

Etat civil

Naissances :

- Mila BROUDIC, le 17/02

Mariages :

- Colette MAHEU et Dominique SOULIE, le 21/01
- Margaux LE LONQUER et Alec NASH, le 11/03
- Marie-France BROUILLARD et Claude LEMAIRE, le 25/03

Ils nous ont quittés :

- Maurice MONTEIRO, le 02/01
- Francine CAPITAINE OLLIVIER, le 06/01
- Marie SIMON LE GRAND, le 13/01
- Annick LE GOFF BOUFFARD-ROUPÉ, le 20/01
- Yveline LE CAER LE BIHAN, le 24/01
- François LE BRUN, le 28/01
- Marie Hélène FAUX D'ALLENS, le 08/02
- Suzanne LECLERC JEANROY, le 09/02
- Mauricette HUILLION GUILLOIS, le 10/02
- Raymond CORDIER, le 13/02
- Simonne DERRIEN GENTRIC, le 27/02
- Emile LE BELLEC, le 02/03
- Alain HAMON, le 12/03

- Robert PONDAVEN, le 30/03
- Pierre QUÉRÉ, le 02/04
- Emile ROBERT, le 08/04
- Yvonne ROPERS PETIBON, le 08/04
- Jean-François LE COZ, le 21/04
- Mireille RALON LE BOUGEANT, le 25/04
- René GIRAUD, le 28/04
- André RIOU, le 01/05
- Marie JÉGOU BOCHÉ, le 05/05
- Marie-Thérèse MORÉ MAZÉAS, le 11/05
- Philippe COUÉTOUX, le 26/05